



**La FMJ engage un
Conseiller en gestion administrative et de l'emploi
- référent local et territorial (H/F)
Temps plein à durée indéterminée
Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2019**

La **Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ)**, Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, active dans le soutien, le développement des Maisons et Centres de Jeunes ainsi que dans la défense politique des enjeux du secteur jeunesse, **engage un animateur socioculturel (H/F) à temps plein, à partir du 1^{er} septembre 2019, pour assumer deux fonctions : l'une de « conseiller en gestion administrative et de l'emploi » ; et l'autre de « référent local et territorial ».**

Dans une conception pluraliste, la FMJ a pour but de favoriser la création et le développement des Maisons et Centres de Jeunes. Elle regroupe une centaine d'associations membres, en Wallonie et à Bruxelles, et leur apporte un soutien pédagogique, des formations à l'attention des professionnels et des bénévoles du secteur de la jeunesse, un support pour ses membres dans la réalisation de leur projet associatif, différents services, ainsi qu'une mise en réseau. Plus d'infos sur www.fmjbf.org

Description de la fonction de conseiller en gestion administrative et de l'emploi

- Le conseiller en gestion administrative et de l'emploi intervient auprès des membres sur les matières de gestion relatives à la loi sur les ASBL, à la gestion de l'emploi, à la gestion financière et à diverses réglementations touchant à l'activité des membres.
- Il répond aux demandes des membres pour les questions relevant de la gestion de leur association.
- Il développe des outils d'information et des sessions de formation.
- Il suit les modifications législatives sectorielles et assure le relais vers les membres.
- Il participe à l'analyse des textes réglementaires.

Description de la fonction de référent local et territorial

- Le référent local et territorial assure un accompagnement pédagogique et méthodologique des Centres de Jeunes (CJ) des régions de Mons-Borinage et de la Wallonie Picarde : il répond aux demandes des CJ en ce qui concerne des informations techniques et légales (décret, subvention, plan quadriennal, dossier de qualification, projets,...) ; il développe et entretient la relation de la fédération avec ses membres.
- Il favorise la collaboration des CJ entre eux et avec les partenaires potentiels, les met en réseau et coordonne des dynamiques collectives.
- Il assure une mission de représentation de la FMJ auprès de ses membres et dans les lieux utiles pour les centres (commune, province, pouvoirs publics et privés).

Profil

- Vous avez une bonne connaissance du secteur associatif et plus particulièrement du secteur de la jeunesse.
- Vous avez une bonne expérience dans la conduite de projets et des aptitudes en animation et communication.
- Vous avez une bonne connaissance des réglementations en vigueur dans le secteur associatif.
- Vous avez une bonne connaissance de la gestion d'une ASBL et de l'emploi.
- Vous êtes rigoureux.
- Vous êtes sensibilisé aux valeurs et aux enjeux de l'éducation permanente.
- Vous savez travailler en équipe tout en étant autonome dans la gestion de vos projets.
- Vous disposez d'une voiture.
- Vous maîtrisez les outils bureautiques (Word, Excel, Internet).

Conditions

- Contrat de travail à temps plein à durée indéterminée.
- Lieu de travail à Bruxelles mais déplacements fréquents en Wallonie.
- Rémunération en référence aux conditions fixées en CP 329.02 du secteur socioculturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le poste est à pourvoir à partir du **1^{er} septembre 2019**. Envoi des candidatures pour le **17 mai 2019** au plus tard à Anne-Sophie Bourgeois uniquement par mail via l'adresse fmj@fmjbf.org (objet : Candidature conseiller-référent-septembre 2019).